NOUS APPRENONS la mort de Mlle Juliette Caquant, directrice de l'école maternelle de la rue Sainte-Elisabeth, décédée à l'âge de 43 ans. Mlle Juliette Caquant, originaire de Fromelle, avait été nommée directrice à Roubaix, au mois de novembre 1883, au moment des laïcisations. Ses funérailles auront lieu, samedi, à neuf heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth.

— Un brigadier de douanes en retraite, M. Rémy Mangin, est mort, jeudi, à l'âge de 51 ans.

UN INCIDENT AU «CAFÉ DE L'UNIVERS». — Un incident s'est produit, mercredi soir, entre deux consommateurs, au «Café de l'Univers».

On sait qu'à la cavalcade de dimanche dernier, le groupe des Sports Antiques était suivi d'une haridelle avec cette inscription: *Colis-Masson*. C'était une allusion au fameux cheval *Colimaçon*, qui par sa présence sur les champs de course, a fait beaucoup parler de lui.

Un des propriétaires de ce cheval, M. H. Desrousseaux, se trouvant, vers sept heures, au «Café de l'Univers», demanda des explications un peu fort vifs aux organisateurs du groupe. L'un de ceux-ci, M. Martonage, pris particulièrement à partie, se porta vers M. H. Desrousseaux et ce dernier s'élança sur lui. Les adversaires allaient en venir aux mains, quand on les sépara.

Lorsque la police arriva, tout était terminé.

UN ROUBAISIEN VICTIME D'UNE AGRESSION A LILLE. — Un employé de commerce, M. Auguste Vanmansart, âgé de 21 ans, demeurant rue du Tilleul, 339, qui se trouvait à Lille, mercredi soir, sortant vers dix heures et demie, d'un estaminet situé dans le quartier de Wazemmes, lorsqu'il fut attaqué par trois individus qui le frappèrent de plusieurs coups de couteau.

M. le docteur Bleuzet, qui lui a donné des soins, a constaté quatre blessures, trois au front et une au bras. Jeudi matin, le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu, de Roubaix.

UN INCIDENT D'ATELIER s'est produit, mercredi soir, dans la filature de coton de M. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger. 11 ouvriers des continus à filer qui travaillent la nuit ne se sont pas présentés à l'atelier. Ils réclament une nouvelle réglementation du travail qui leur donnerait une augmentation de salaire de 25 centimes par jour.

UN VOL DE LAINE DANS UN TISSAGE. — Une ouvrière bobineuse du tissage de M. Henri Prouvost, fabricant, rue du Nouveau-Monde, Philomène Debaudenance, femme Vanlenberge, âgée de 16 ans et demeurant boulevard Gambetta, 61, a été arrêtée, jeudi. Elle est inculpée d'avoir dérobé de la laine dans l'atelier où elle travaillait. Elle a été écrouée au dépôt de police du 1er arrondissement.

LES DÉVALISEURS D'ESTAMINETS. — M. *Séraphin Vanwysberghe, cabaretier, rue de l'Alma*, 181, s'est aperçu, mercredi, que des malfaiteurs avaient pénétré dans la cave de son établissement et avaient enlevé six mètres de tuyaux de la pompe à bière. Des bouteilles de vin et de champagne, qui se trouvaient dans les caveaux n'ont pas été enlevées.

M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a été informé de ce méfait.

A LA POURSUITE DE VOLEURS. — Dans la soirée de mercredi, vers neuf heures, l'agent de police Fries était informé que trois individus venaient de pénétrer dans la gare annexe pour y voler du charbon. L'agent s'y rendit en toute hâte, mais, à la vue de l'uniforme, les malfaiteurs prirent la fuite et l'on ne parvint pas à les rejoindre.

UNE SAISIE AU MINCK. — Il a été saisi, jeudi matin, au Minck, 50 kilos de porc en réconnu impropre à la consommation publique.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un mécanicien de la compagnie du Chemin de fer du Nord, Alexis Dorme, 43 ans, rue du Triangle, à Tourcoing, s'est blessé à l'index droit en voulant réparer une planchette de sûreté. Quelques jours de repos. Docteur Brunet. — Une rattacheuse de MM. Lemaire frères et Richebourg, rue des Carrets, Hermance Brive, 25 ans, rue Lurient, s'est blessée à la main avec un couteau pendant son travail. Dix jours de repos. Docteur Godefroy. — Un monteur de chaînes de M. Auguste Lepoutre, fils aîné, Louis Catteau, 34 ans, rue de Beauvais, à Tourcoing, a été blessé au pied gauche par la chute d'un ensemble. Dix jours de repos. Docteur Ballenghien. — A la teinturerie apprêt de M. Emile Roussel, rue du Dégraissoir, Henry Verspyck, 67 ans, rue de la Lainière, cour Haussy, s'est blessé au gros doigt du pied droit en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Lepers. — Le boulonneur de M. Marc Rogier, entrepreneur, Eugène Marie, 27 ans, rue d'Halluin, a été blessé au médet droit par une courroie. Huit jours de repos. Docteur Dubrulle. — Un tisserand de M. Motte-Bossut fils, Auguste Coppenolle, 35 ans, rue de la Haie, a été blessé au pouce droit en descendant de son métier. Quinze jours de repos. Docteur Picquet. — A la Société Anonyme de l'Alma, un homme de peine, Constant Mariage, 60 ans, rue de Lannoy, a été blessé au pied gauche par la chute d'une pièce pesante. Huit jours de repos. Docteur Picquet. — Un portier de la brasserie de MM. Henri Sauvebois père et fils, Louis Kiehe, 38 ans, rue Hoche, a été blessé au doigt du pied droit en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Lepers. — A la Société anonyme de M. S. Cohson, un manœuvre, Joseph Pierron, 21 ans, rue de Fourmies, s'est blessé au pied droit en portant un fort poids. Huit jours de repos. Docteur Dubrulle. — Un chauffeur de M. Auguste Bonte, rue Sainte-Barbe, Alfred Hoyez, 28 ans, rue de l'Industrie, a été blessé à l'index droit par un coup de pierre. Huit jours de repos. Docteur Rousseau.

Assortiment complet des dernières créations de costumes. E. Verhelle, tailleur, 53, Grande-Rue.

ENTERREMENTS DU VENDREDI 5 JUIN. — Mme veuve Désiré Lemaire, rue Sophie Henri; neuf heures, église du Sacré-Cœur. — Mlle Marie et M. Louis Lemaire, onze heures, église Notre-Dame. — Mme Hippolyte Boulanger, rue Roche-Ancourt, neuf heures, église Saint-Joseph.

CROIX

FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marguerite Goldet, fille de M. Goldet-Descombes, industriel à Croix, avec M. Désiré Lefebvre, ingénieur civil, fils du Nord à Lezennes, fils de M. Désiré Lefebvre, à Armentières.

UN VOL IGNORE. — Le commissaire de police a été informé par le Parquet que trois prévenus, Impens, Lesage Clovis et Lesage Henri, détenus à Lille, avaient été trouvés en possession de draps et de chaussettes qu'il déclarent avoir volés le 27 mai, dans le corridor d'une maison, à Croix. Des recherches sont faites en vue de retrouver la personne à qui ces objets appartenaient.

Wasquehal

ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES

DU DIMANCHE 7 JUIN

CANDIDATS RÉPUBLICAINS:

AMEYE Louis, cultivateur.
ALLART Albert, ouvrier mécanicien
DUCROQUET Jules, cultivateur.
LEMAIRE Georges, laineur.
TURBELIN Louis, employé.
WIDAUX Julien, commerçant.

—×—

UNE GRANDE REUNION ELECTORALE aura lieu demain samedi, 6 juin, à 8 heures précises du soir, chez M. Léon Detailleur, cafetier sur la Place. MM. Eugène Motte, maire de Roubaix, député, et Félix Chatteleyn, avocat, conseiller général, prendront la parole.

—×—

L'œuvre de la majorité collectiviste

Un journal socialiste a accepté de mettre en relief l'«œuvre» de la majorité collectiviste du Conseil. Nous le plaignons sincèrement, car cette tache est passablement ingrate. Au point de vue municipal, l'œuvre des collectivistes est nulle et, on a beau avoir une imagination complaisante, il est difficile de tirer quelque chose du néant.

Nous savons bien qu'on voudrait faire croire que certaines réformes scolaires ou d'assistance publique sont dues à l'Administration de M. Lejeune-Mullier. Ceux qui avancent de pareilles assertions sont payés pour savoir cependant que ces réformes ont été pour la plupart décidées par les administrations précédentes et qu'elles auraient été exécutées dans des conditions moins onéreuses pour la commune si les révolutionnaires ne s'étaient emparé par surprise, de l'Hôtel de Ville en 1901. La politique de la poudre aux yeux a coûté cher à Wasquehal depuis deux ans et malgré des déclarations intéressées, nous avons de bonnes raisons de croire que les finances municipales ne sont pas aussi prospères qu'on veut bien le dire.

En tous cas la politique sectaire et mesquine de la municipalité collectiviste a fait à la population de Wasquehal un mal profond qui peut devenir irréparable demain.

L'œuvre de M. Lejeune-Mullier et de ses amis a été une œuvre de désorganisation locale, une œuvre de discorde et de haine. Des mœurs politiques nouvelles ont jeté la division dans une commune qui donnait autrefois un magnifique exemple d'union et de paix.

Des mesures vexatoires, en rendant impossibles les manifestations extérieures du culte catholique, ont privé par cela même, le petit commerce local d'importantes ressources.

Des actes arbitraires, des révocations injustifiables, de nombreux passe-droits ont révolté la conscience de tous les honnêtes gens.

Voilà l'œuvre de la majorité collectiviste du Conseil municipal. C'est une œuvre néfaste. Et cependant, les révolutionnaires n'ont point accompli tout leur dangereux programme, car ils ont trouvé devant eux, une vaillante minorité, qui avec courage et persévérance, sans se laisser émouvoir par les insultes, a défendu contre eux, les droits et les intérêts de Wasquehal.

C'est cette minorité que les électeurs renforceront dimanche et transformeront en majorité, en élisant les six candidats républicains.

LANNOY

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la filature de lin de MM. Delannoy et fils, rue de Lannoy, a été victime un garçon de machine, Louis Henno, 14 ans, demeurant au hameau de la Royère, à Neuville, s'est fait une entorse au pied gauche pendant son travail. Vingt-cinq jours de repos.

HEM

LA FÊTE COMMUNALE aura lieu dimanche prochain. Comme de coutume, de magnifiques attractions foraines s'élèveront sur la place de l'église. On sait que l'Administration municipale, voulant donner plus d'éclat à cette fête, a organisé une grande course pédestre internationale. Inutile de dire tout l'intérêt que procurera aux habitants d'Hem ce genre de sport. De nombreux engagements ont été enregistrés par la Commission.

SAILLY

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni jeudi soir à sept heures et demie. Etaient présents: MM. Dutermont, président, Deschamps, Jean Dupuis, François Dubrulle, Dufresne, Mulnier, Dufrenoy, Delesalle, adjoints; MM. Abbé Delfils et Dubar. — Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Les budgets sont ainsi présentés de la façon suivante:

Comptes du Bureau de bienfaisance. — Le budget de 1902 se soldait par un déficit de 131 fr. 51, plus les dépenses du concours 250 fr. 61, ce qui fait un total de 381 fr. 52, se décomposant ainsi: Secours en nature: pains 50 fr. 51; charbon, 15 fr.; dépenses en pharmacie, 15 fr.; frais de bureau, 20 fr.; concessions du cimetière à verser à l'assistance médicale, 200 fr. 01; service religieux, 19 fr.; frais de cercueils, 25 fr. Les recettes s'élèvent à 1.246 fr. 10 et les dépenses à 1.258 fr. 10.

Compte administratif du maire. — L'exercice courant donne les chiffres suivants: recettes, 15.093 fr. 83; dépenses 15.225 fr. 53, ce qui fait un excédent de dépenses de 132 fr. 67. L'exercice de 1901 donnait un excédent de recettes de 1.455 fr. 92, ce qui fait comme résultat définitif de l'exercice de 1902, un excédent de recettes de 1.323 fr. 25.

Le budget général s'équilibre en dépenses et recettes par la somme de 15.015 fr. 04.

Budget additionnel. — Quelques additions sont faites à ce budget.

Pompiers. — Le Conseil vote une somme de 200 fr. pour l'entretien du matériel d'incendie.

Police. — Une indemnité annuelle de 56 fr. est votée en faveur du garde-champêtre Delannoy qui a adhéré à la caisse de retraite des gardes-champêtres du Nord.

Balayage des classes. — Une somme de 50 francs est également votée à titre de rémunération pour la personne préposée au balayage des classes.

Installation d'une école communale de filles. — On sait qu'à différentes reprises le Conseil a été invité à prendre les dispositions nécessaires pour l'installation d'une école communale de filles ou le rachat de l'école des Sœurs de l'Enfant-Jésus. La Commission des écoles composée de MM. Mullier, Duvillier, Darras et Delfalle, à la suite de sa réunion, informait M. le Préfet que la question d'achat de cette propriété était prématurée, attendu que la commune remplissant toujours les obligations de la donation Mazure était encore propriétaire.

M. le Maire a reçu, depuis, une nouvelle lettre de M. le Préfet l'informant qu'à la prochaine rentrée d'octobre, on remplacera les institutrices congréganistes par un personnel laïque. En conséquence il demande au Conseil municipal d'assurer à l'école une installation dont la commune puisse disposer en toute liberté. M. le Préfet fait remarquer dans sa circulaire que le moyen le plus avantageux sera de faire l'acquisition de l'immeuble dont la commune a déjà l'usage. L'Etat et le département supporteraient la plus grande partie de la dépense, environ les trois quarts. En cas de refus des héritiers de la donation d'accepter les offres de la commune, le Conseil aurait à se procurer un autre local suffisamment convenable, par voie de location, en attendant le projet de construction. A cette circulaire, M. le Maire a adressé à M. le Préfet la réponse suivante qui est lue au Conseil:

«Monsieur le Préfet,

«J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 29 mai dernier. Permettez-moi de vous donner quelques explications relativement à l'immeuble qui sert actuellement d'écoles de filles. Vous me dites que le Conseil jugera sans doute qu'il y a lieu de faire acquisition de cet immeuble, mais nous nous trouvons à cet égard dans une singulière situation; il nous est impossible d'acheter un bien qui nous appartient réellement.

» En effet, l'acte notarié du 4 novembre 1857 portant donation par Mlle Mazure à la commune de Sailly et dûment approuvé, a transféré la propriété à cette commune définitivement; il est vrai que la donation stipule que l'école devra toujours être dirigée par des religieuses. Mais ce n'est qu'une condition et selon nous la commune n'en restera pas moins propriétaire jusqu'à ce que les héritiers de Mlle Mazure, donateur, aient obtenu un jugement prononçant la révocation de la donation pour cause d'inexécution des conditions.

» Selon toutes prévisions, l'annulation sera demandée et obtenue; mais il semblerait qu'actuellement nous devons attendre.

» J'ajoute que parmi les héritiers de Mlle Mazure se trouve une aliénée, ce qui rendrait difficile un achat à l'amiable.»

Cette lettre, approuvée par l'assemblée, sera envoyée à M. le Préfet. La séance est levée à neuf heures.

BAISIEUX

LA FRAUDE EN CHEMIN DE FER. — Mercredi, MM. Charles Desmidt et Ernest Spécuchel, vérificateur et préposé des douanes à Baisieux-gare, procédant à la visite des voyageurs du train de 7 h. 03 du soir, venant de Belgique, ont arrêté un ouvrier agricole, Joseph Surmont, âgé de 44 ans, demeurant à Rumilly, qui était porteur d'un kilogramme 950 gr. de tabac en roles et 150 gr. de tabac haché.

La marchandise saisie représente la valeur de 26 fr. 50 centimes. Surmont a été écroué à la gendarmerie de Lannoy.

GRUSON

UN CHIEN ENRAGE a parcouru, mercredi, la commune de Gruson et a mordu plusieurs de ses congénères. Le garde-champêtre Poulain est parvenu à le tuer. C'est le deuxième chien enragé signalé à Gruson depuis quinze jours.

CYSOING

SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS

ARRESTATION DE QUATRE FRAUDEURS. — *Importante saisie de marchandises de contrebande.* — Des douaniers en embuscade à Sainghin, dans la nuit de mercredi à jeudi, virent quatre individus portant des ballots et semblant arriver de la frontière. Ils se mirent à leur poursuite et les arrêtèrent bientôt. Etant revenus sur leurs pas, ils trouvèrent quatre sacs contenant ensemble cent cinquante kilos de tabac belge, le tout représentant une valeur d'environ deux mille francs. Les quatre individus arrêtés prétendaient contre toute évidence, que ce tabac n'avait pas été abandonné par eux. Ils furent néanmoins maintenus en état d'arrestation et conduits à la gendarmerie de Cysoing jeudi, à midi. Ils seront transférés à la prison de Lille aujourd'hui vendredi. Les quatre contrebandiers arrêtés sont les nommés: Henri Duquenne, 37 ans, rue de la Tortue, à Roubaix; Camille Decoene, 35 ans, briquetier à Pluisgsteert; Clément Vanconterbeek, 33 ans, rue Franklin, à Roubaix; Désiré Vanseymortier, 21 ans, rue à Ypres, à Armentières.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché.
Programmes, Invitations, Convocations.

WATTRELOS

L'ADJUDICATION DU CHARBON NÉCESSAIRE A L'ECLAIRAGE ÉLECTRIQUE. — Jeudi, à trois heures, a eu lieu à la Mairie l'adjudication des 300.000 kilos de charbon nécessaires en 1903-1904, à l'usine d'éclairage électrique. M. Felix Dilattre, de Roubaix, a été déclaré adjudicataire à 151 fr. 60 les 10.000 kilos. Le prix de 151 fr. 60, auquel la Ville paiera le charbon durant la saison 1903-1904, est de 12 fr. 50 plus élevé que celui de l'adjudication qui vient de finir.

TOURCOING

UNE ADJUDICATION DE 312.940 FRANCS DE TRAVAUX COMMUNAUX. — Jeudi après-midi, à trois heures, eut eu lieu successivement, sous la présidence de M. Cordier, adjoint, deux adjudications dont nous donnons les résultats ci-dessous. Le total de ces deux adjudications se montait à 312.940 fr. 64.

Construction d'un groupe scolaire, rue du Flocon. — 1er lot. — Maçonnerie: 53.077 fr. 94. Adjudicataire, M. Masquelier, 5.60 %, de rabais.

2e lot. — Pierres et marbres: 11.134 fr. 94. Adjudicataire, MM. Destrebecq frères, 10 fr. 25 % de rabais.

3e lot. — Plâtonnage: 6.475 fr. 59. MM. Dupire, 0 fr. 50 %; Chantry, de Roubaix, 20.25, adjudicataire.

4e lot. — Charpente-menuiserie: 42.127 fr. 67. MM. Quatanmeus, 12.75 %; Van Wetden, 13.75, adjudicataire.

5e lot. — Couverture, plomberie: 16.295 fr. 06. Mme Vve Suys, 11.00 %; MM. Destailleur, 7.25; D'Haze, 13.25; Hercelle-Leruste, 16.25, adjudicataire.

6e lot. — Serrurerie-ferronnerie: 11.874 fr. 81. M. Louis Benque, 24.50 %, adjudicataire.

7e lot. — Peinture et vitrerie: 8.074 fr. 28. MM. Masure-Lantoin, 30 fr. 75 %; Chantry fils, 20.25; Mouquet, 25.00; Société *Le Travail*, 28.75; Buffin, 18.00; Gadenne Clotaire, 11.50; Simon, 22.00; Mazingue, 24.00; Bernard, 11.00; Depienne, de Lille, 31.00, adjudicataire.

LA GRÈVE DES TISSERANDS D'AMEUBLEMENT. — La situation reste toujours aussi tendue. Les patrons ont tenu jeudi une réunion dont on ignore le résultat. De leur côté, jeudi à midi, les ouvriers ont demandé à la municipalité de vouloir bien servir d'arbitre dans une nouvelle entrevue qui doit avoir lieu aujourd'hui entre eux et les patrons.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Sur les chantiers de MM. Destrebecq, un ouvrier, Gustave Poupart, 47 ans, a été contusionné au pied droit par la chute d'une pierre. Huit jours de repos. Docteur Dewyn. — Louis Colzac, 40 ans, garçon brasseur chez M. Assemaine, s'est foulé le genou droit en descendant de la bière dans une cave. Quinze jours de repos. Docteur Defosseez.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de jeudi il est arrivé aux halles les denrées suivantes: marée, 980 k.; asperges, 250 bottes; artichauts, 270; pois, 340 k.; pommes de terre, 150 k.; beurre, 17 k.

CONTRAVENTION à Cyrille C..., 35 ans, rempailleur de chaises pour vols de fait sur un sieur D...

ENTERREMENTS DU VENDREDI 5 JUIN. — Mlle Marie Derny, trois heures et demie, église Saint-Christophe. — M. Théotime Vanhoutte, huit heures et demie, église Saint-Louis. — M. Pierre D'Halluin, dix heures et demie, église de Neuville-en-Ferrain.

MOUVAUX

L'*ACTION LIBERALE POPULAIRE* organise pour dimanche deux réunions qui auront lieu dans la salle de l'*Union Mouvelloise*, rue Carnot. M. Georges Piot, avocat à Paris, fera une première conférence pour les dames à quatre heures un quart sur le sujet suivant: «L'action sociale; les devoirs de la femme à l'heure présente.» A six heures et demie, il en fera une seconde pour les hommes sur: «Les mensonges de l'anticléricalisme».

LA GRÈVE. — *Entraves à la liberté du travail.* — Un ouvrier habitant Roubaix, M. Escande, embauché récemment à l'usine Blondet, a été entouré jeudi matin, à la descente du tramway, par une bande de grévistes qui, non contents de l'insulter, l'ont battu. M. Escande se dégagea heureusement et se réfugia dans l'établissement de M. Blondet.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur cette nouvelle atteinte au droit d'un travailleur.

HALLUIN

LA DUCASSE. — C'est dimanche prochain qu'a lieu la première ducasse de l'année. A en juger par le nombre déjà grand d'établissements forains qui se construisent sur la place Verte, elle promet d'être brillante.

DEUX ARRESTATIONS ont été opérées par la gendarmerie: un mendiant, Alfred Allouchez, âgé de 40 ans, et, en vertu d'un extrait de jugement, Camille Coudrie, âgé de 25 ans. Tous deux ont été transférés à Lille.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira le lundi 8 juin, à quatre heures du soir, à l'Hôtel de Ville, pour la tenue de la session de mai. Voici l'ordre du jour: 1° Reddition des comptes du receveur municipal. — 2° Dépenses imprévues de 1902: communications et avis. — 3° Budgets de l'Hospice, du Bureau de bienfaisance et de la Fabrique de l'église de Comines et de Sainte-Marguerite: communications et avis. — 4° Tribunaux de commerce: désignation de deux conseillers municipaux pour assister le maire dans le travail de révision des listes d'électeurs. — 5° Taxe militaire: liste des jeunes gens non passibles, avis. — 6° Acquisition d'une parcelle de terrain abandonnée à la voie publique: acceptation de l'acte de vente. — 7° Cimetière de Sainte-Marguerite-Drainage. Acceptation de la soumission souscrite à cet effet par M. Cornille Degraeve. — 8° Cimetière de Sainte-Marguerite: projet de construction d'un abri. — 9° Recrutement de l'armée: demandes de sutiens de famille; avis. — 10° Projet de construction d'un abreuvoir. — 11° Disposition à prendre pour la publicité des séances. — 12° Gardes-champêtres: création d'une caisse de retraite et de secours; subvention communale; avis. — 13° Remplacement des membres manquants dans les Commissions spéciales.

UN BANQUET sera offert aux conseillers municipaux, aux chefs des services administratifs et aux présidents des sociétés de la ville par M. et Mme Lievin Hazebrouck, le lundi 16 juin, à six heures du soir.

WERVICQ-SUD

M. GROUSSAU, député, rendra compte de son mandat, dimanche prochain. A deux heures, M. Groussau sera reçu à l'estaminet du *Cheval Blanc*, par le Comité libéral. La conférence aura lieu à trois heures, au hameau de la Montagne. A l'issue de la réunion, un banquet par souscription sera offert à M. Groussau dans la salle du *Café de l'Espérance*.

OUTRAGES A LA POLICE. — Dans la matinée de jeudi, M. Robert, commissaire de police de Comines, a dressé procès-verbal à un ouvrier tisserand, Léon Lemaire, âgé de 41 ans, qui, dimanche soir, vers onze heures, étant pris de boisson, a insulté le garde Catrix.

LILLE

LA GUERISON DU CANCER. — Nous avons dit, hier, que, d'après une communication récemment faite à l'Académie de Médecine, par deux médecins de la Faculté de Lille, on commençait à entrevoir la possibilité de guérir le cancer.

Il s'agit de la communication faite, à l'Académie de Médecine, par MM. les docteurs Lemoine et Dumez, professeurs à la Faculté de l'Etat de Lille, dont nous avons fait assez longuement mention dans notre numéro du 22 mai dernier, avant même que les journaux parisiens daignassent s'en occuper.

LA VENTE DU LAIT. — L'émotion qu'a soulevée l'arrêté pris par le maire de Lille sur les conditions apportées à la vente du lait ne fait qu'augmenter à mesure qu'approche la date où cet arrêté devra recevoir exécution.

Le Syndicat agricole, sous la présidence de M. Pottié, maire de Lons, a examiné les mesures à prendre. A l'unanimité des voix on a décidé d'adresser au maire de Lille une protestation dans laquelle on s'élèvera contre l'illégalité de l'arrêté et on montrera les multiples raisons pratiques qui sont obstacle à son exécution.

Une décision d'une importance considérable et à laquelle les hygiénistes et les consommateurs ne pourront qu'applaudir a été prise dans cette réunion. Le Syndicat a décidé de continuer la vente du lait écrémé en indiquant bien entendu, sur les récipients qui le contiendront, de quelle sorte de lait il s'agit, mais on ne vendra plus que le lait écrémé par simple refroidissement et on exclura de la vente le lait écrémé au moyen du centrifuge qui lui enlève toute sa richesse.

En présence d'une pareille mesure, qui, nous le répétons, doit donner complète satisfaction aux hygiénistes et aux consommateurs, il est bien probable que le maire de Lille consentira à rapporter son arrêté.

.... Mais d'ores et déjà nous pouvons faire connaître que sa mise à exécution qui avait été fixée au 5 juin a été ajournée à une date indéterminée.

LE THÉATRE PROVISOIRE. — Un de nos confrères annonce que M. Delory a fait, hier, à la Préfecture, une démarche à l'effet de soumettre, à M. Vincent, un projet de cirque-théâtre qui serait élevé place de Sébastopol et dont le devis s'élève à trois cent cinquante mille francs environ.

La construction, suivant l'exposé de M. Delory, en pourrait être achevée au mois d'octobre; on y disposerait de 2.500 places; il y aurait des écuries pour 25 chevaux.

L'architecte de ce nouvel édifice serait M. Haisses, l'architecte de l'Institut Pasteur, et l'entrepreneur, M. Debosque-Bonte, d'Armentières. Les travaux ne seraient pas mis en adjudication et la Ville traiterait de gré à gré avec M. Debosque.

«Il y aura sans doute là, dit le *Réveil* à ce sujet, une petite difficulté. L'adjudication avec publicité et concurrence est la règle générale pour les travaux municipaux, et il ne semble pas, jusqu'à plus ample informé, que la construction d'un théâtre, même provisoire, soit un de ces cas exceptionnels, où, à raison de circonstances particulières, il puisse être traité de gré à gré.»

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD. — *Renouvellement du bureau.* — Mercredi, la Société des agriculteurs du Nord a tenu une assemblée, dans ses locaux de l'annexe du Grand-Hôtel, rue Faidherbe, à Lille. Il s'agissait de renouveler le bureau jusqu'au 3 juin 1905. Voici le résultat de ce vote. Ont été élus sur la proposition du Conseil d'administration:

Président: M. Paul Lepeuple, agriculteur, conseiller général, à Bersée; secrétaire-général, M. A. Dubernard, à Lille; secrétaire-archiviste, M. Pierre Debuchy, agriculteur à Noyelles-lez-Seclin; secrétaires: MM. Ernest Macarez fils, agriculteur à Haukchin; Alfred Triquet, à Calais; trésorier: M. Pierre Dordin, agriculteur à Hellemmes.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

WASQUEHAL. — La Commission de recensement, composée de MM. le commandant Ignace, lieutenant De Marcy et d'un brigadier du 19e chasseurs, a procédé jeudi, avec le concours du secrétaire de la mairie et de deux gendarmes, à la revue annuelle des chevaux. 128 animaux ont été présentés et 55 admis.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Grande Fanfare.* — Ce soir, vendredi, 5 juin, à neuf heures, répétition générale et instructions pour la sortie de dimanche prochain, avec le Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne.

—— *Trouvaille.* — La servante de M. Lestienne, rue de Lille, 137, a trouvé, jeudi matin, une monnaie en argent pour homme, qu'elle tient à la disposition de l'intéressé.

—— *Travailleurs Français.* — Dimanche 7 juin, une réunion aura lieu dans chaque section: 1re section, chez M. Louis Marcotte, boulevard de Belfort, 86; 2e section, chez M. Clovis Vienne, Grande-Rue, 176; 3e section, chez M. Louis Pollet, rue Pauvrée, 4; 4e section, chez M. Fleury Huleux, rue de la Barbe d'Or, 45. La Commission administrative prie les membres de la 5e section d'assister à la réunion de la 2e section, chez M. Clovis Vienne, Grande-Rue, 176.

—— *Cercle Polyglotte.* — *Création d'une séance hebdomadaire de lecture en langue anglaise.* Une des grandes difficultés de l'étude d'une langue étrangère est d'habituer l'oreille à saisir les sons de cette langue. C'est pourquoi, un essai serait fait prochainement pour la langue anglaise. Ces séances auront lieu, chaque mardi soir, de huit heures et demie à neuf heures et demie, dans la salle du Cercle Polyglotte, au Café Pandore, rue Pauvrée. M. Duhamel, président du Cercle, a bien voulu accepter de faire ces lectures. Il lira le roman de Dickens: *David Copperfield*. Les séances de lecture sont réservées aux personnes qui paieront une cotisation de 2 francs pour deux mois, si elles font partie du Cercle, et 4 fr. dans le cas contraire. On est prié de s'inscrire le plus tôt possible au siège de la société. Les séances seront scindées en deux parties d'une vingtaine de minutes chacune, séparées par une conversation en anglais.

WATTRELOS. — *Cours d'arboriculture.* — Les amateurs qui suivent les cours de M. Etienne Salmon se réuniront dimanche prochain, 7 courant, à dix heures et demie du matin, café Périn-Delerue, pour examiner un projet d'excursion aux grapperies de Bailleul. Les amateurs d'horticulture sont invités.

LEERS. — *Anciens Combattants.* — Après avoir gaîment célébré leur fête annuelle le lundi de la Pentecôte, les Anciens Combattants ont eu la généreuse pensée de faire une quête pour le nouvel hôpital de Roubaix. Une somme de 9 fr. 25 a été recueillie et adressée à M. le Maire de Roubaix, par M. Jean-Baptiste Marescaux, président.

TOURCOING. — *La Mutuelle*, société de secours mutuels des employés de commerce, tiendra, dimanche prochain, à trois heures du soir, à l'Hôtel de Ville, une réunion générale extraordinaire, dont voici l'ordre du jour: 1° Rapport sur l'état actuel des préparatifs de la solennité musicale; 2° Versement entre les mains du trésorier du Comité, du montant des carnets entièrement placés; 3° Aperçu de l'importance des billets placés sur les carnets incomplètement vendus; 4° Communication des dons reçus comme lots pour la tombola.

—— *Fanfare Les Amis Réunis.* — La Commission rappelle aux musiciens la répétition de ce soir, vendredi, à huit heures trois quarts précises.

—— *Chorale La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau.* — Ce soir, vendredi 5 juin, répétition générale. Présence indispensable. Dimanche 14 juin, la société chorale *La Muse des Travailleurs du Blanc-Seau* fêtera le 25e anniversaire de sa fondation. Elle invite les anciens sociétaires à participer au banquet, moyennant une cotisation de 5 francs. Le même jour, elle fera bénir son nouveau drapeau, à la messe de dix heures, à l'église Saint-Eloi.

RONCQ. — La réunion mensuelle des *Anciens Militaires* aura lieu dimanche prochain, à six heures et demie. Les membres de la société sont instamment priés d'y assister. M. Manessiez, président, ayant une communication importante à leur faire au sujet du prochain concours de tir d'Halluin.

NOUVELLES MILITAIRES

MUTATIONS DANS L'INFANTERIE. — MM. Bizard, colonel au 62e, passe au 43e; Charge, chef de bataillon au 8e, passe au 14e; Dennery, lieutenant au 1er, passe au 120e.

FEUILLETON DU 6 JUIN 1903 — N° 13

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

CAÏN

VII. — (SUITE)

Il ne lui en laissa pas le temps et continua:

— A tout à l'heure les explications... Quand le garçon nous aura servi, nous causerons tout à notre aise...

A ce moment précis, le garçon apportait sur la table les plats commandés et se retirait.

Ce fut alors Grivot qui entama la conversation:

— Comme ça tu as fini par te décider... — fit-il.

— Oui, — répondit Robert, d'une voix dure et saccadée, — je me suis décidé à trouver le moyen de ne plus végéter, mais de vivre largement et de satisfaire tous mes besoins, tous mes goûts, toutes mes passions. — Elle m'étouffe, cette existence mesquine et dépendante que je mène depuis si longtemps!... Je en ai assez! — Je n'en veux plus!... — Je suis brûlé complètement en Allemagne. — Poussé par la nécessité, j'ai commis sottises sur sottises et pour faire oublier cela, pour avoir chance de reprendre plus tard la situation lucrative que tu connais, il faut que j'obtienne en France une position sérieuse. — Tu me comprends... — Si je me suis décidé à venir à Paris, c'est surtout pour te voir...

— Pour me voir surtout? — répéta Claude avec un étonnement vrai ou simulé.

Robert poursuivit:

— Il faut que tu m'expliques bien clairement, de vive voix, tout ce que tu ne me disais qu'avec mille réticences et d'une façon à peu près énigmatique dans tes lettres depuis deux ans. — Tu avais peur de te compromettre...

— Du tout! il m'est démontré que c'est naturel!

— Tu ne te défiais cependant pas de moi, je suppose!

— Certes non!... Mais une lettre s'égare. — Elle tombe dans les mains de quelque gaillard intelligent et sans scrupule qui s'en fait une arme contre l'expéditeur de la missive, aussi bien que contre celui à qui elle était adressée... Rien au monde n'est plus dangereux que les *petits papiers*, tu le sais aussi bien que moi...

— D'accord, mais à force d'exagérer tes craintes, tu me renseignais mal...

— Je t'ai toujours bien renseigné...

— Par des demi-mots presque énigmatiques...

— C'est vrai, mais tu es trop roublard pour ne pas savoir lire entre les lignes et deviner le mot des énigmes... — Il y a trois mois, date de ma dernière lettre, je t'écrivais d'une façon très explicite, et je ne pourais mieux te renseigner qu'en te disant: *La poire est mûre.*

— Oh! cela je l'ai parfaitement compris... — Mais avant de cueillir cette poire-là, je veux être certain qu'un projet que j'ai en tête n'a aucune chance de réussite...

Le contremaître haussa les épaules.

— Parole d'honneur — dit-il d'un ton hargneux — tu n'as pas pour deux sous de suite dans les idées! Ta nature est une girouette qui tourne à tous vents! — En réalité tu ne sais pas ce que tu veux.

— Je veux éviter — si faire se peut — des complications dangereuses.

— Enfin, voyons, ton but en venant à Paris?

— Réponds-moi d'abord, je m'expliquerai ensuite...

— Questionne.

— La maison de mon frère, Richard Vernière, est en pleine prospérité, n'est-ce pas?

— En pleine prospérité, oui.

— Cela veut-il dire que Richard est riche?

— Oui. — A l'usine de Saint-Ouen on remue l'or à la pelle et les billets de banque par poignées! Les commandes affluent de tous côtés! — Richard Vernière a des traités signés pour plus de deux millions de fournitures à faire à la marine, et les travaux particuliers en cours d'exécution sont si nombreux qu'il a été obligé d'augmenter son personnel..

— Combien d'ouvriers?

— Cent cinquante.

— C'est assez joli. — Monsieur mon frère s'occupe-t-il de mécanique sérieuse?

— Il met la dernière main à des inventions magnifiques qui lui rapporteront énormément.

— L'usine lui appartient?

— Oui.

— Les terrains sur lesquels elle est construite?

— Également.

— Et point d'hypothèques?

— Pas un sou... Je m'en suis ass